

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00106

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° BC/2015.00449
DU 26 NOVEMBRE 2015 ETUDE D'OPTIMISATION DES ECHANGEURS DE LA
GRAND'CROIX ET DU SARDON AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION
PARTENARIALE ET FINANCIERE D'ETUDE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de présents : 44
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD,
M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoir :

M. Bernard LAGET

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 08 avril 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160212-D20160010610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° BC/2015.00449 DU 26 NOVEMBRE 2015 ETUDE D'OPTIMISATION DES ECHANGEURS DE LA GRAND'CROIX ET DU SARDON AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE D'ETUDE

Dans le cadre du volet Voirie du Plan de Déplacement Urbain, une étude de faisabilité pour création d'un boulevard urbain en fond de vallée du Gier a été conduite et finalisée en 2012. Le comité de pilotage n'ayant pas retenu l'opportunité actuelle de cette opération, il a été toutefois retenu de conserver la priorité à l'amélioration des échangeurs de La Grand'Croix et du Sardon.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de conduite de l'étude et de son financement.

Ce projet concernant pour partie la voirie départementale, il y a lieu de signer une convention partenariale bipartite avec le Département de la Loire. Elle vise à préciser :

- la maîtrise d'ouvrage de l'étude,
- la maîtrise d'œuvre de l'étude,
- les modalités de conduite de la mission,
- les modalités de financement de l'étude.

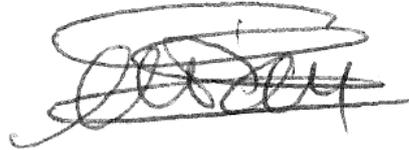
Il est demandé au Bureau de bien vouloir autoriser la signature de la convention correspondante.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention bipartite partenariale avec le Département de la Loire pour l'étude d'optimisation des échangeurs de La Grand'Croix et du Sardon.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with several loops and a long horizontal stroke at the end.

Gaël PERDRIAU